



Protection auditive PGS001 / Lunettes de protection PAS001

FR

Protection auditive / Lunettes de protection

Traduction des instructions d'origine

DE AT CH

Gehörschutz / Schutzbrille

Originalbetriebsanleitung

IAN 436503_2304

FR

Sommaire

Introduction	3
Utilisation conforme	3
Lunettes de protection	3
Protection auditive.....	4
Caractéristiques techniques	4
Instructions de sécurité.....	5
Étiquettes sur les lunettes de protection	5
Consignes de sécurité relatives aux lunettes de protection	5
Étiquettes sur la protection auditive.....	6
Consignes de sécurité pour protection auditive	6
Protection auditive	6
Régler la position des coques	6
Lunettes de protection	6
Régler les branches des lunettes	6
Transport	7
Nettoyage et désinfection	7
Lunettes de protection	7
Protection auditive.....	7
Entretien et rangement.....	7
Lunettes de protection	7
Protection auditive.....	7
Boutique en ligne	7
Élimination et protection de l'environnement.....	7
Garantie	8
Service Réparations	10
Service-Center.....	10
Fabricant.....	10
Traduction de la déclaration de conformité EU originale	18

Introduction

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau produit. Vous avez ainsi choisi un produit de qualité supérieure. La qualité de l'appareil a été vérifiée pendant la produc-

tion et il a été soumis à un contrôle final. Le fonctionnement de votre appareil est donc ainsi garanti.



Le mode d'emploi fait partie intégrante du produit. Elle contient des instructions importantes pour la sécurité, l'utilisation et l'élimination des déchets. Avant d'utiliser ce produit, lisez attentivement les consignes d'emploi et de sécurité. N'utilisez le produit que tel que décrit et uniquement pour les domaines d'emploi indiqués. Conservez cette notice et remettez-la avec tous les documents si vous cédez le produit à un tiers.

Utilisation conforme

Toute autre utilisation qui n'est pas expressément préconisée dans ce mode d'emploi peut entraîner des dommages au produit et constituer un sérieux danger pour l'utilisateur.

Lunettes de protection

Ces lunettes de protection sont destinées à protéger les yeux dans le cadre de la coupe de bois en milieu domestique.

Classe optique :

1	Les lunettes de protection sont adaptées pour le travail avec de très fortes exigences en matière de performance visuelle (compensation des dioptries maximale +/- 0,06)
---	--

L'identification de la classe optique sur vos lunettes de protection indique la durée maximale d'utilisation des lunettes de protection et définit la compensation maximale des dioptries.

Ces lunettes de protection sont un modèle de la classe optique 1. Elles sont par conséquent adaptées à une utilisation prolongée.

Classe de protection :

F	Impact de faible énergie (bille de 6 mm à 45 m/s)
---	--

La résistance mécanique de ces lunettes de protection a été vérifiée à l'aide d'un test de rupture avec une bille d'acier de 6 mm à 45 m/s et elles ont reçu la classe de protection « F » pour des impacts de faible énergie.

Protection auditive

Cette protection auditive sert à protéger du bruit lors de l'utilisation dans le milieu domestique.

Caractéristiques techniques**Lunettes de protection PAS001**

Classe optique 1
Classe de protection F
Protection latérale oui
Coloris des verres Clair - non teinté

Épaisseur du matériau au centre ... 2,2 mm
Durée de vie du produit 3 ans
Conditions d'utilisation Température ambiante
Conditions de stockage Température ambiante
Matériau
Verres Polycarbonate (PC)
Monture/branches Polyamide (PA)
Identification du fabricant .. GRIZZLY TOOLS

Protection auditive PGS001

Plage de tailles petite/moyenne/grande
Date de fabrication 07/2023
Durée de vie du produit 3 ans
Matériau
Serre-tête Polyoxyméthylène (POM)
Coussinets d'étanchéité .. Mousse/faux cuir
masse moyenne 145 g
Valeur d'insonorisation pour hautes fréquences, valeur H 27,4 dB
moyennes fréquences, valeur M ... 18,7 dB
basses fréquences, valeur L 11,5 dB
Valeur SNR
(Single Number Rating) 21,6 dB

Tableau d'atténuation de la protection auditive

Fréquence (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Moyenne M_f (dB)	14,3	10,2	12,1	22,6	26	30,3	33,5	36,2
Écart-type sf (dB)	4,8	4,3	3,3	4,3	5,7	3,1	3,7	5,8
action protectrice présumée APV : M_f - sf (dB)	9,5	5,9	8,8	18,2	20,4	27,2	29,8	30,4
	Exigences minimales H 12		Exigences minimales M 11		Exigences minimales L 9			
	H (dB)	27,4	M (dB)	18,7	L (dB)	11,5	SNR (dB)	21,6
Moyenne	Hm (dB)	30,1	Mm (dB)	21,9	Lm (dB)	14,9	SNRm (dB)	24,6
Écart-type	Hs (dB)	2,7	Ms (dB)	3,2	Ls (dB)	3,5	SNRs (dB)	3

Instructions de sécurité

Étiquettes sur les lunettes de protection

PAS001	Abréviation du produit
GRIZZLY TOOLS	Abréviation du fabricant
166	Numéro de la norme (voir déclaration de conformité CE)
CE	Marquage CE
1	classe optique
F	Classe de protection, impact de faible énergie (bille de 6 mm à 45 m/s)

Consignes de sécurité relatives aux lunettes de protection

- Les verres et la monture de ces lunettes de protection ne sont pas incassables.
- Utilisez ces lunettes de protection exclusivement pour protéger vos yeux des chocs modérés et de la projection de particules
- Manipulez le produit avec soin. Des coups, des impacts ou même la chute d'une hauteur faible peuvent endommager le produit.
- Contrôlez régulièrement la présence de détériorations sur les lunettes de protection.
Des dépôts et rayures sur les verres limitent la capacité visuelle et ne garantissent donc plus une protection complète.
- Aucune partie de ces lunettes ne peut être remplacée ou échangée. Si un élément des lunettes devient inutilisable, le produit dans sa totalité doit être jeté.

- Les verres de classe optique 3 ne sont pas conçus pour une utilisation prolongée.
- Dans certains cas, des personnes à la peau extrêmement sensible peuvent souffrir d'allergies provoquées par le matériau qui entre en contact avec la peau. Si cela devait être le cas, retirez immédiatement les lunettes et consultez un médecin
- Des lunettes de protection portées sur des lunettes de vue peuvent représenter un risque en raison de la répercussion des coups.
- Des lunettes claires ne protègent pas contre l'éblouissement par le soleil.
- Ces lunettes de protection ne protègent pas de : force d'impact élevée / rayonnement laser / matière infectieuse / explosif / métal en fusion / éclaboussure chimique / radiation de soudage, etc. Si l'un de ces dangers devait s'appliquer, des dispositifs de protection supplémentaires adaptés doivent être utilisés
- Si les symboles S, F, B et A ne sont pas les mêmes sur les verres et les montures, le symbole le plus bas doit être considéré comme le facteur de protection oculaire totale.
La lettre T présente après le symbole de résistance permet l'utilisation de particules riches en énergie à des températures extrêmement élevées. En l'absence de désignation T, une température ambiante est requise.

Étiquettes sur la protection auditive

PGS001	Abréviation du produit
Grizzly Tools GmbH & Co. KG Stockstädter Strasse 20 63762 Großostheim, Germany	Adresse du fabricant
EN 352-1	Numéro de la norme (voir déclaration de conformité CE)
CE	Marquage CE
2834	organisme notifié (notified body number)
07/2023	Date de fabrication
SNR: 21.6 dB	Valeur SNR (Single Number Rating)

Consignes de sécurité pour protection auditive

- La protection auditive doit être portée sans interruption dans les zones bruyantes.
- Respectez les consignes contenues dans ce mode d'emploi.
- La protection auditive doit être régulièrement contrôlée pour détecter des défauts (p. ex., fissure).
-  **Attention ! Un non-respect des consignes d'entretien et des mises en garde peut gravement compromettre l'action protectrice de la protection auditive.**

- Pour les travaux de nettoyage, utilisez des détergents qui ne sont pas nocifs ni pour l'utilisateur ni pour le matériau de la protection auditive.
- Le produit peut être détérioré par certaines substances chimiques. Veuillez vous adresser au fabricant pour obtenir de plus amples informations.
- Les casques antibruit, et en particulier les coussinets d'étanchéité, peuvent s'user lors de l'utilisation et doivent donc être inspectés fréquemment pour détecter des fissures ou des défauts d'étanchéité.
- Envelopper les coussinets d'étanchéité peut compromettre les performances acoustiques du casque antibruit.
- La protection auditive doit être portée, réglée et entretenue selon les instructions du fabricant.

Protection auditive

Régler la position des coques

Il est possible de régler la hauteur des coques. Coulissez les coques dans le rail présent sur l'arceau dans la position adaptée. Les coques doivent chacune recouvrir une oreille.

Lunettes de protection

Régler les branches des lunettes

Il est possible de régler la longueur des branches des lunettes. Réglez la branche des lunettes à la longueur souhaitée en poussant/tirant.

Transport

Les **lunettes de protection** et la **protection auditive** doivent être transportées dans une housse de protection adaptée (p. ex., étui ou sac souple) afin d'éviter les rayures et les détériorations.

Nettoyage et désinfection

Lunettes de protection

- Les lunettes de protection doivent être nettoyées avec un savon doux et de l'eau tiède.
- Séchez les lunettes de protection avec un chiffon propre en coton.
- Ne pas laisser à proximité de sources de chaleur.
- Désinfectez régulièrement les lunettes de protection, n'utilisez toutefois aucun solvant.

Protection auditive

- Nettoyez la protection auditive avec un chiffon humide. N'utilisez aucun produit de nettoyage ou solvant qui pourraient endommager le matériau.
- Si les coussinets d'étanchéité sont endommagés ou ne peuvent plus être nettoyés, remplacez la protection auditive.

Entretien et rangement

Lunettes de protection

Si les lunettes de protection sont rayées ou endommagées, remplacez l'article dans son ensemble. Nous recommandons de ranger ces lunettes de protection dans un

étui à lunettes adapté si elles ne sont pas utilisées.

Conservez-les dans un endroit sec et bien ventilé et à l'abri du rayonnement solaire, des produits chimiques et des détergents.

Protection auditive

Conservez la protection auditive dans un endroit sec, exempt de poussière, bien ventilé et à l'abri du rayonnement solaire, des produits chimiques et des détergents.

Boutique en ligne

Vous obtiendrez des pièces de rechange à l'adresse
www.grizzlytools.shop

Élimination et protection de l'environnement

Introduisez les produits et l'emballage dans un circuit de recyclage respectueux de l'environnement.



Le produit est recyclable, est soumis à une responsabilité élargie du fabricant et est collecté dans le cadre du tri sélectif.



Portez le carton à un point de recyclage.

Garantie

Chère cliente, cher client,
Pour les lunettes de protection et la protection auditive, vous disposez d'une garantie de 3 ans à compter de la date d'achat. En cas de manques constatés sur ce produit, vous disposez des droits légaux contre le vendeur du produit. Ces droits légaux ne sont pas limités par notre garantie présentée par la suite.

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Conditions de garantie

Le délai de garantie débute avec la date d'achat. Veuillez conserver soigneusement le ticket de caisse original. En effet, ce document vous sera réclamé comme preuve d'achat.

Si un défaut de matériel ou un défaut de fabrication se présente au cours des trois ans suivant la date d'achat de ce produit, nous réparons gratuitement ou remplaçons ce produit - selon notre choix. Cette garantie suppose que l'appareil défectueux et le justificatif d'achat (ticket de caisse) nous soient présentés durant cette période de trois ans et que la nature du manque et la manière dont celui-ci est apparu soient explicités par écrit dans un bref courrier.

Si le défaut est couvert par notre garantie, le produit vous sera retourné, réparé ou remplacé par un neuf. Aucune nouvelle période de garantie ne débute à la date de la réparation ou de l'échange du produit.

Durée de garantie et demande légale en dommages-intérêts

La durée de garantie n'est pas prolongée par la garantie. Ce point s'applique aussi aux pièces remplacées et réparées. Les dommages et les manques éventuellement constatés dès l'achat doivent immédiatement être signalés après le déballage. A l'expiration du délai de garantie les réparations occasionnelles sont à la charge de l'acheteur.

Volume de la garantie

L'appareil a été fabriqué avec soin, selon de sévères directives de qualité et il a été entièrement contrôlé avant la livraison. La garantie s'applique aux défauts de matériel ou aux défauts de fabrication. Cette garantie ne s'applique pas aux consommables. Les pièces d'usure sont remplacées pendant les deux premières années à compter de la date d'achat. Cette garantie prend fin si le produit endommagé n'a pas été utilisé ou entretenu d'une façon conforme. Pour une utilisation appropriée du produit, il faut impérativement respecter toutes les instructions citées dans le manuel de l'opérateur. Les actions et les domaines d'utilisation déconseillés dans la notice d'utilisation ou vis-à-vis desquels une mise en garde est émise, doivent absolument être évités.

Le produit est conçu uniquement pour un usage privé et non pour un usage industriel. En cas d'emploi impropre et incorrect, de recours à la force et d'interventions entreprises et non autorisées par notre succursale, la garantie prend fin.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit sont disponibles pendant la durée de la garantie du produit.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1er alinéa du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Marche à suivre dans le cas de garantie

Pour garantir un traitement rapide de votre demande, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Tenez vous prêt à présenter, sur demande, le ticket de caisse et le numéro d'identification (IAN 436503_2304) comme preuve d'achat.
- Vous trouverez le numéro d'article sur la plaque signalétique.
- Si des pannes de fonctionnement ou d'autres manques apparaissent, prenez d'abord contact, par **téléphone** ou par **e-Mail**, avec le service après-vente dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous. Vous recevrez alors des renseignements supplémentaires sur le déroulement de votre réclamation.
- En cas de produit défectueux vous pouvez, après contact avec notre service clients, envoyer le produit, franco de port à l'adresse de service après-vente indiquée, accompagné du justificatif d'achat (ticket de caisse) et en indiquant quelle est la nature du défaut et quand

celui-ci s'est produit. Pour éviter des problèmes d'acceptation et des frais supplémentaires, utilisez absolument seulement l'adresse qui vous est donnée. Assurez-vous que l'expédition ne se fait pas en port dû, comme marchandises encombrantes, envoi express ou autre taxe spéciale. Veuillez renvoyer l'appareil, y compris tous les accessoires livrés lors de l'achat et prenez toute mesure pour avoir un emballage de transport suffisamment sûr.

Service Réparations

Vous pouvez, contre paiement, faire exécuter par notre service, des réparations **qui ne font pas partie de la garantie**. Nous vous enverrons volontiers un devis estimatif. Nous ne pouvons traiter que des appareils qui ont été correctement emballés et qui ont envoyés suffisamment affranchis.

Attention: veuillez renvoyer à notre agence de service votre appareil nettoyé et avec une note indiquant le défaut constaté. Les appareils envoyés en port dû - comme marchandises encombrantes, en envoi express ou avec toute autre taxe spéciale ne seront pas acceptés. Nous exécutons gratuitement la mise aux déchets de vos appareils défectueux renvoyés.

Service-Center



Service France

Tel.: 0800 919 270

E-Mail: grizzly@lidl.fr

IAN 436503_2304

Fabricant

Veuillez noter que l'adresse suivante n'est pas une adresse de service après-vente. Contactez d'abord le service après-vente cité plus haut.

Grizzly Tools GmbH & Co. KG

Stockstädter Straße 20

63762 Großostheim

Allemagne

www.grizzlytools.de

Inhalt

Einleitung.....	11
Bestimmungsgemäße	
Verwendung	11
Schutzbrille	11
Gehörschutz	12
Technische Daten.....	12
Sicherheitshinweise.....	13
Aufschriften auf der Schutzbrille	13
Sicherheitshinweise für Schutzbrillen..	13
Aufschriften auf dem Gehörschutz.....	14
Sicherheitshinweise für Gehörschutz..	14
Gehörschutz.....	14
Kapselposition einstellen	14
Schutzbrille	14
Brillenbügel einstellen	14
Transport	15
Reinigung und Desinfektion.....	15
Schutzbrille	15
Gehörschutz.....	15
Wartung und Aufbewahrung	15
Schutzbrille	15
Gehörschutz	15
Onlineshop	15
Entsorgung/Umweltschutz.....	15
Garantie	16
Reparatur-Service	17
Service-Center	17
Hersteller	17
Original-EU-	
Konformitätserklärung.....	19

Einleitung

Herzlichen Glückwunsch zum Kauf Ihres neuen Produkts. Sie haben sich damit für ein hochwertiges Produkt entschieden. Dieses Gerät wurde während der Produktion auf Qualität geprüft und einer Endkontrolle unterzogen. Die Funktionsfähigkeit Ihres Gerätes ist somit sichergestellt.



Die Betriebsanleitung ist Bestandteil dieses Produkts. Sie enthält wichtige Hinweise für Sicherheit, Gebrauch und Entsorgung. Machen Sie sich vor der Benutzung des Produkts mit allen Bedien- und Sicherheitshinweisen vertraut. Benutzen Sie das Produkt nur wie beschrieben und für die angegebenen Einsatzbereiche. Bewahren Sie die Betriebsanleitung gut auf und händigen Sie alle Unterlagen bei Weitergabe des Produkts an Dritte mit aus.

Bestimmungsgemäße Verwendung

Jede andere Verwendung, die in dieser Betriebsanleitung nicht ausdrücklich zugelassen wird, kann zu Schäden am Produkt führen und eine ernsthafte Gefahr für den Benutzer darstellen.

Schutzbrille

Diese Schutzbrille ist zum Augenschutz im Zusammenhang mit dem Schneiden von Holz im häuslichen Bereich bestimmt.

Optische Klasse:

1	Schutzbrille ist geeignet für Arbeiten mit sehr hohen Anforderungen an die Sehleistung (Maximale Dioptrienabweichung $\pm 0,06$)
---	---

Die Kennzeichnung der optischen Klasse auf Ihrer Schutzbrille definiert für welche Dauer die Schutzbrille verwendet werden sollte und legt die maximale Dioptrienabweichung fest.

Bei dieser Schutzbrille handelt es sich um ein Modell der optischen Klasse 1.

Sie ist deshalb für die Verwendung über lange Zeiträume geeignet.

Schutzklasse:

F	Stoß mit niedriger Energie (6-mm-Kugel bei 45 m/s)
---	---

Die mechanische Festigkeit dieser Schutzbrille wurde mittels eines Beschusstests mit einer 6-mm-Stahlkugel bei 45 m/s überprüft und mit der Schutzklasse „F“ für Stöße mit niedriger Energie ausgezeichnet.

Gehörschutz

Dieser Gehörschutz dient zum Lärmschutz zur Verwendung im häuslichen Bereich.

Technische Daten

Schutzbrille PAS001

Optische Klasse 1
 Schutzklasse F
 Seitenabschirmung ja
 Farbe Brillenglas Klar - ungetönt

Materialstärke im Zentrum 2,2 mm
 Produktlebensdauer 3 Jahre
 Betriebsbedingungen Raumtemperatur
 Lagerbedingungen Raumtemperatur
 Material

Brillenglas Polycarbonat (PC)
 Rahmen/Bügel Polyamid (PA)
 Herstelleridentifikation GRIZZLY TOOLS

Gehörschutz.....PGS001

Größenbereich klein/mittel/groß
 Herstellungsdatum 07/2023
 Produktlebensdauer 3 Jahre
 Material

Kopfbügel Polyoxymethylene (POM)
 Dichtungskissen ... Schwamm/Kunstleder
 mittlere Masse 145 g
 Schalldämmwert für

hohe Frequenzen, H-Wert 27,4 dB
 mittlere Frequenzen, M-Wert 18,7 dB
 tiefe Frequenzen, L-Wert 11,5 dB
 SNR-Wert (Single Number Rating) 21,6 dB

Dämpfungstabelle des Gehörschutzes

Frequenz (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Mittelwert M_f (dB)	14,3	10,2	12,1	22,6	26	30,3	33,5	36,2
Standard-Abweichung s_f (dB)	4,8	4,3	3,3	4,3	5,7	3,1	3,7	5,8
vermutete Schutzwirkung APV: M_f - s_f (dB)	9,5	5,9	8,8	18,2	20,4	27,2	29,8	30,4
	Mindestanforderungen H 12		Mindestanforderungen M 11		Mindestanforderungen L 9			
	H (dB)	27,4	M (dB)	18,7	L (dB)	11,5	SNR (dB)	21,6
Mittelwert	H_m (dB)	30,1	M_m (dB)	21,9	L_m (dB)	14,9	SNR_m (dB)	24,6
Standard-Abweichung	H_s (dB)	2,7	M_s (dB)	3,2	L_s (dB)	3,5	SNR_s (dB)	3

Sicherheitshinweise

Aufschriften auf der Schutzbrille

PAS001	Produktkürzel
GRIZZLY TOOLS	Herstellerkürzel
166	Nummer der Norm (siehe EU-Konformitätserklärung)
CE	CE-Kennzeichnung
1	optische Klasse
F	Schutzklasse, Stoß mit niedriger Energie (6-mm-Kugel bei 45 m/s)

Sicherheitshinweise für Schutzbrillen

- Die Gläser und Gestelle dieser Schutzbrille sind nicht unzerbrechlich.
- Verwenden Sie diese Schutzbrille ausschließlich zum Schutz der Augen vor gemäßigten Stößen, sowie fliegenden Partikeln.
- Gehen Sie vorsichtig mit dem Produkt um. Stöße, Schläge oder sogar das Herunterfallen aus geringer Höhe können das Produkt beschädigen.
- Prüfen Sie die Schutzbrille regelmäßig auf Beschädigungen. Beläge und Kratzer auf den Gläsern schränken das Sehvermögen ein und gewährleisten somit keinen kompletten Schutz mehr.
- Keine Teile dieser Brille sind ersetzbar oder austauschbar. Wenn ein Teil der Brille als unbrauchbar befunden wird, sollte das gesamte Produkt entsorgt werden.
- Die Sichtscheiben der optischen Klasse 3 sind nicht für langzeitigen Gebrauch bestimmt.
- Unter Umständen können Personen mit extrem empfindlicher Haut unter Allergien leiden, die durch das Material hervorgerufen wird, das mit der Haut in Berührung kommt. Sollte dies der Fall sein, legen Sie die Brille sofort ab und holen sich ärztliche Hilfe
- Eine Schutzbrille die über Korrekturbrillen getragen wird, kann durch das Übertragen von Stößen eine Gefährdung darstellen.
- Klare Brillen bieten keinen Schutz vor Blendung durch die Sonne.
- Diese Schutzbrille schützt nicht vor: hoher Schlagkraft / Laserstrahlung / infektiöse Materie/ Sprengmittel / geschmolzenes Metall/ chemische Spritzer/ Schweißstrahlung u. ä. Sollte eine dieser Gefahren zutreffen, müssen zusätzliche geeignete Schutzeinrichtungen eingesetzt werden
- Wenn S, F, B und A Symbole auf Gläsern und Rahmen nicht die gleichen sind, muss das niedrigere der Symbole als Faktor für den gesamten Augenschutz übernommen werden. Der Buchstabe T sofort nach dem Festigkeitssymbol erlaubt den Einsatz bei energiereichen Partikeln mit extrem hohen Temperaturen. Wenn die T-Bezeichnung fehlt, wird Raumtemperatur vorausgesetzt.

Aufschriften auf dem Gehörschutz

PGS001	Produktkürzel
Grizzly Tools GmbH & Co. KG Stockstädter Straße 20, 63762 Großostheim, Germany	Adresse des Herstellers
EN 352-1	Nummer der Norm (siehe EU- Konformitätser- klärung)
CE	CE-Kenn- zeichnung
2834	gemeldete Stelle (notified body number)
07/2023	Herstelldatum
SNR: 21.6 dB	SNR-Wert (Single Number Rating)

Sicherheitshinweise für Gehörschutz

- Der Gehörschutz muss in Lärmbe-
reichen ohne Unterbrechung getragen
werden.
- Halten Sie sich an die Hinweise in die-
ser Betriebsanleitung.
- Der Gehörschutz muss regelmäßig auf
Mängel (z. B. Risse) untersucht werden.
-  **Achtung! Ein Nichtbefolgen der
Wartungs- und Warnhinweise
kann dazu führen, dass die
Schutzwirkung des Gehörschutzes
ernsthaft beeinträchtigt wird.**
- Verwenden Sie für Reinigungsarbeiten
Reinigungsmittel die weder für den

Benutzer noch für das Gehörschutz-
Material schädlich sind.

- Das Produkt kann durch bestimmte che-
mische Substanzen beeinträchtigt wer-
den. Für weitere Informationen wenden
Sie sich bitte an den Hersteller.
- Kapselgehörschützer und besonders
die Dichtungskissen können mit dem
Gebrauch verschleifen und müssen da-
her häufig auf Zeichen von z. B. Rissen
und Undichtigkeiten untersucht werden
sollten.
- Die Umhüllung der Dichtungskissen mit
Hygieneüberzügen kann die akustische
Leistung des Kapselgehörschützers be-
einträchtigen.
- Der Gehörschutz muss gemäß den An-
weisungen des Herstellers angebracht,
eingestellt und gewartet werden.

Gehörschutz

Kapselposition einstellen

Die Kapseln können in der Höhe variiert
werden. Schieben Sie die Kapseln in der
Schiene am Kopfbügel in die passende Po-
sition. Die Kapseln sollen jeweils ein Ohr
bedecken.

Schutzbrille

Brillenbügel einstellen

Die Brillenbügel können in der Länge ver-
stellt werden. Stellen Sie die Brillenbügel
durch Schieben/Ziehen auf die gewünsch-
te Länge ein.

Transport

Die **Schutzbrille** und der **Gehörschutz** sollten in einer geeigneten Schutzhülle transportiert werden (z. B. Etui oder wei- che Tasche), um Kratzer und Beschädi- gungen zu vermeiden.

Reinigung und Desinfektion

Schutzbrille

- Die Schutzbrille muss mit einer milden Seife und lauwarmen Wasser gereinigt werden.
- Trocknen Sie die Schutzbrille mit einem sauberen Baumwolltuch ab.
- Nicht in der Nähe von Wärmequellen trocknen lassen.
- Desinfizieren Sie die Schutzbrille regel- mäßig, verwenden Sie jedoch keine Lösungsmittel.

Gehörschutz

- Reinigen Sie den Gehörschutz mit einem feuchten Tuch. Verwenden Sie keine Reinigungs- und Lösungsmittel die das Material beschädigen können.
- Sind die Dichtungskissen beschädigt oder lassen sie sich nicht mehr reini- gen, ersetzen Sie den Gehörschutz.

Wartung und Aufbewahrung

Schutzbrille

Wenn die Schutzbrille zerkratzt oder beschädigt sein sollte, ersetzen Sie den gesamten Artikel. Wir empfehlen diese

Schutzbrille in einer entsprechenden Schutzhülle aufzubewahren, wenn sie nicht benutzt wird.

Bewahren Sie sie an einem trockenen und gut belüfteten Ort außerhalb der Reichwei- te von Sonneneinstrahlung, Chemikalien und Reinigungsmitteln auf.

Gehörschutz

Bewahren Sie den Gehörschutz an einem trockenen, staubfreien und gut belüfteten Ort außerhalb der Reichweite von Son- neneinstrahlung, Chemikalien und Reini- gungsmitteln auf.

Onlineshop

Ersatzteile erhalten Sie unter
www.grizzlytools.shop

Entsorgung/ Umweltschutz

Führen Sie die Produkte und Verpackung einer umweltgerechten Wiederverwertung zu.

Garantie

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,
Für die Schutzbrille und den Gehörschutz erhalten Sie 3 Jahre Garantie ab Kaufdatum.

Im Falle von Mängeln dieses Produkts stehen Ihnen gegen den Verkäufer des Produkts gesetzliche Rechte zu. Diese gesetzlichen Rechte werden durch unsere im Folgenden dargestellte Garantie nicht eingeschränkt.

Garantiebedingungen

Die Garantiefrist beginnt mit dem Kaufdatum. Bitte bewahren Sie den Original-Kassenbon gut auf. Diese Unterlage wird als Nachweis für den Kauf benötigt.

Tritt innerhalb von drei Jahren ab dem Kaufdatum dieses Produkts ein Material- oder Fabrikationsfehler auf, wird das Produkt von uns – nach unserer Wahl – für Sie kostenlos repariert oder ersetzt. Diese Garantieleistung setzt voraus, dass innerhalb der Drei-Jahres-Frist das defekte Gerät und der Kaufbeleg (Kassenbon) vorgelegt und schriftlich kurz beschrieben wird, worin der Mangel besteht und wann er aufgetreten ist.

Wenn der Defekt von unserer Garantie gedeckt ist, erhalten Sie das reparierte oder ein neues Produkt zurück. Mit Reparatur oder Austausch des Produkts beginnt kein neuer Garantiezeitraum.

Garantiezeit und gesetzliche Mängelansprüche

Die Garantiezeit wird durch die Gewährleistung nicht verlängert. Dies gilt auch für ersetzte und reparierte Teile. Eventuell schon beim Kauf vorhandene Schäden und Mängel müssen sofort nach dem Auspacken gemeldet werden. Nach Ablauf der

Garantiezeit anfallende Reparaturen sind kostenpflichtig.

Garantieumfang

Das Gerät wurde nach strengen Qualitätsrichtlinien sorgfältig produziert und vor Anlieferung gewissenhaft geprüft.

Die Garantieleistung gilt für Material- oder Fabrikationsfehler. Diese Garantie erstreckt sich nicht auf Produktteile, die normaler Abnutzung ausgesetzt sind und daher als Verschleißteile angesehen werden können. Diese Garantie verfällt, wenn das Produkt beschädigt, nicht sachgemäß benutzt oder nicht gewartet wurde. Für eine sachgemäße Benutzung des Produkts sind alle in der Betriebsanleitung aufgeführten Anweisungen genau einzuhalten. Verwendungszwecke und Handlungen, von denen in der Betriebsanleitung abgeraten oder vor denen gewarnt wird, sind unbedingt zu vermeiden.

Das Produkt ist lediglich für den privaten und nicht für den gewerblichen Gebrauch bestimmt. Bei missbräuchlicher und unsachgemäßer Behandlung, Gewaltanwendung und bei Eingriffen, die nicht von unserer autorisierten Service-Niederlassung vorgenommen wurden, erlischt die Garantie.

Abwicklung im Garantiefall

Um eine schnelle Bearbeitung Ihres Anliegens zu gewährleisten, folgen Sie bitte den folgenden Hinweisen:

- Bitte halten Sie für alle Anfragen den Kassenbon und die Identifikationsnummer (IAN 436503_2304) als Nachweis für den Kauf bereit.
- Die Artikelnummer entnehmen Sie bitte dem Typenschild.
- Sollten Funktionsfehler oder sonstige Mängel auftreten, kontaktieren Sie

zunächst die nachfolgend benannte Serviceabteilung **telefonisch** oder per **E-Mail**. Sie erhalten dann weitere Informationen über die Abwicklung Ihrer Reklamation.

- Ein als defekt erfasstes Produkt können Sie, nach Rücksprache mit unserem Kundenservice, unter Beifügung des Kaufbelegs (Kassenbons) und der Angabe, worin der Mangel besteht und wann er aufgetreten ist, für Sie portofrei an die Ihnen mitgeteilte Service-Anschrift übersenden. Um Annahmeprobleme und Zusatzkosten zu vermeiden, benutzen Sie unbedingt nur die Adresse, die Ihnen mitgeteilt wird. Stellen Sie sicher, dass der Versand nicht unfrei, per Sperrgut, Express oder sonstiger Sonderfracht erfolgt. Senden Sie das Gerät bitte inkl. aller beim Kauf mitgelieferten Zubehörteile ein und sorgen Sie für eine ausreichend sichere Transportverpackung.

Reparatur-Service

Sie können Reparaturen, **die nicht der Garantie unterliegen**, gegen Berechnung von unserer Service-Niederlassung durchführen lassen. Sie erstellt Ihnen gerne einen Kostenvoranschlag.

Wir können nur Geräte bearbeiten, die ausreichend verpackt und frankiert eingesandt wurden.

Achtung: Bitte senden Sie Ihr Gerät gereinigt und mit Hinweis auf den Defekt an unsere Service-Niederlassung.

Unfrei, per Sperrgut, Express oder mit sonstiger Sonderfracht eingeschickte Geräte werden nicht angenommen.

Die Entsorgung Ihrer defekten, eingesendeten Geräte führen wir kostenlos durch.

Service-Center

DE Service Deutschland
Tel.: 0800 54 35 111
E-Mail: grizzly@lidl.de
IAN 436503_2304

AT Service Österreich
Tel.: 0800 447744
E-Mail: grizzly@lidl.at
IAN 436503_2304

CH Service Schweiz
Tel.: 0800 56 44 33
E-Mail: grizzly@lidl.ch
IAN 436503_2304

Hersteller

Bitte beachten Sie, dass die folgende Anschrift keine Serviceanschrift ist. Kontaktieren Sie zunächst das oben genannte Service-Center.

Grizzly Tools GmbH & Co. KG
Stockstädter Straße 20
63762 Großostheim
DEUTSCHLAND
www.grizzlytools.de



Traduction de la déclaration de conformité EU originale

Nous certifions par la présente que le
**Lunettes de protection,
de construction PAS001**
IAN 436503_2304

Nous confirmons par la présente que la
**protection auditive,
de construction PGS001**
IAN 436503_2304

est conforme aux directives UE actuellement en vigueur :

PSA VO (EU) 2016/425

En vue de garantir la conformité les normes harmonisées ainsi que les normes et décisions nationales suivantes ont été appliquées :

EN 166:2001

L'organisme notifié (NB 1883)
ECS GmbH - European Certification
Service Augenschutz und Persönliche
Schutzausrüstung Laserschutz und
Optische Messtechnik, Obere
Bahnstraße 74, 73431 Aalen,
Germany
a réalisé un examen de type CE
(module B) et établi un certificat
d'examen de type CE C3591.1
GRIZZLY TOOLS.

EN 352-1:2020

La protection auditive est soumise à la
procédure d'évaluation de la conformité
conformément au module D à l'Annexe VIII
du Règlement sur les EPI (UE) 2016/425 :
conformité au type sur la base de l'assurance
qualité du mode de production sous la
surveillance de l'organisme notifié,
Notified Body No. 2834,
FPC Certificate No. CE-PC-230306-049-FPC-A
CCQS CERTIFICATION SERVICES LIMITED
Block 1 Blanchardstown Corporate Park,
Ballycoolin Road, Blanchardstown, Dublin 15,
D15 AKK1, Ireland

Attestation d'examen de type :
N° 2754/4636/159/09/22/0626
organisme notifié, Notified Bodies, NB 2754
ALIENOR CERTIFICATION
ZA DU SANITAL - 21 RUE ALBERT EINSTEIN
86100 CHATELLERAULT - FRANCE

Le fabricant assume seul la responsabilité d'établir la présente déclaration de conformité :

CE Grizzly Tools GmbH & Co. KG
Stockstädter Straße 20
63762 Großostheim
Germany
20.06.2023

Christian Frank
Chargé de documentation



Original-EU-Konformitätserklärung

Hiermit bestätigen wir, dass die
Schutzbrille, Modell PAS001
IAN 436503_2304

Hiermit bestätigen wir, dass der
Gehörschutz, Modell PGS001
IAN 436503_2304

folgenden einschlägigen EU-Richtlinien in ihrer jeweils gültigen Fassung entspricht:

PSA VO (EU) 2016/425

Um die Übereinstimmung zu gewährleisten, wurden folgende harmonisierte Normen sowie nationale Normen und Bestimmungen angewendet:

EN 166:2001

Die notifizierte Stelle (NB 1883)
ECS GmbH - European
Certification Service
Augenschutz und Persönliche
Schutzausrüstung Laserschutz und
Optische Messtechnik, Obere
Bahnstraße 74, 73431 Aalen,
Germany
hat die EU-Baumusterprüfung
(Modul B) durchgeführt und die
EU-Baumusterprüfbescheinigung
C3591.1 GRIZZLY TOOLS
ausgestellt.

EN 352-1:2020

Der Gehörschutz unterliegt dem Konformitätsbewer-
tungsverfahren nach Modul D in Anhang VIII der
PSA-Verordnung (EU) 2016/425: Konformität mit
dem Baumuster auf der Grundlage einer Qualitäts-
sicherung bezogen auf den Produktionsprozess
unter Überwachung der notifizierten Stelle,
Notified Body No. 2834,
FPC Certificate No. CE-PC-230306-049-FPC-A
CCQS CERTIFICATION SERVICES LIMITED
*Block 1 Blanchardstown Corporate Park,
Ballycoolin Road, Blanchardstown, Dublin 15,
D15 AKK1, Ireland*

Baumusterprüfbescheinigung:
N° 2754/4636/159/09/22/0626
notifizierte Stelle, Notified Bodies, NB 2754
ALIENOR CERTIFICATION
ZA DU SANITAL - 21 RUE ALBERT EINSTEIN
86100 CHATELLERAULT - FRANCE

Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der
Hersteller:



Grizzly Tools GmbH & Co. KG
Stockstädter Straße 20
63762 Großostheim
Germany
20.06.2023

Christian Frank
Dokumentationsbevollmächtigter



GRIZZLY TOOLS GMBH & CO. KG

Stockstädter Straße 20

63762 Großostheim

GERMANY

Version des informations :

Stand der Informationen: 08/2023

Ident.-No.: 73020036082023-2



IAN 436503_2304

2 ○